



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 28 mars 2014 à 19H30

Secrétaire : Mademoiselle Magali MARQUE

PROCES VERBAL D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres 19 sur 19 en exercice : M. PEYRET – Mme CARRERE-CAMPISTRON - M. COMBRES-
Mme MARQUE – M. BELTRI – Mme LARRIEU – M. GARET – Mme LAPEYRE – M. FRANCH –
Mme SANTOS – M. DROUARD – Mme MARTINOT – M. LAFFORGUE – Mme JACQUET – M.
DAUGA – Mme LABEYRIE – M. HAMEL – Mme COURALET – M. BELLOTTO

Convocation du 24 mars 2014.

Soit 19 votes à exprimer.

Monsieur Christian PEYRET, Maire sortant expose :

Conformément aux articles L.2121-7 et L. 2122.8 du code général des collectivités territoriales, les membres du Conseil Municipal de la commune de NOGARO issus des dernières élections municipales se sont réunis.

La séance est ouverte sous la Présidence du Maire sortant, qui procède à l'appel des membres du conseil municipal, dans l'ordre du tableau correspondant à l'élection et les invite à prendre rang.

Après cet appel nominal, il donne lecture des résultats constatés au procès verbal, scrutin du 23 mars 2014 et déclare les installer dans leurs fonctions de conseillers municipaux, mandat électif pour lequel ils se sont engagés.

Il est nécessaire de désigner (par tradition le plus jeune membre du conseil) pour assurer le secrétariat de la séance. Il est désigné Mademoiselle Magali MARQUE.

I – ELECTION DU MAIRE

Au titre de l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Roger COMBRES, doyen d'âge des membres du conseil municipal, prend la présidence de l'assemblée. Il constate que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT est remplie.

Il invite ensuite le conseil municipal à procéder à l'élection du maire.

Il invite les conseillers municipaux à déposer l'enveloppe contenant le bulletin dans l'urne.

Au premier tour de scrutin :

Monsieur Christian PEYRET : 16 suffrages

Monsieur Bernard HAMEL : 3 suffrages

Monsieur Christian PEYRET ayant obtenu la majorité des voix est proclamé Maire de NOGARO et est immédiatement installé dans ses fonctions.

II – DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Monsieur le Maire nouvellement élu prend la présidence de l'Assemblée pour faire délibérer son conseil sur la détermination du nombre de postes d'adjoints et procéder à l'élection des maires adjoints.

Monsieur le Maire expose que le nombre de poste d'adjoints ne peut excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal en vertu des articles L.2122-1 et L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire propose de fixer à quatre le nombre de postes d'Adjoints.

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée, à l'unanimité :

- **FIXE** à quatre le nombre de postes d'adjoints

II – ELECTION DES QUATRE ADJOINTS

1/ Election de la liste des adjoints

Monsieur le maire décide de laisser un délai d'une minute pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire.

A l'issue de ce délai, le maire constate que deux listes de candidats aux fonctions d'adjoints ont été déposées.

Il est procédé à l'élection des adjoints au maire.

Résultats du premier tour de scrutin :

Liste COMBRES Roger : 16 suffrages

Liste HAMEL Bernard : 3 suffrages

Sont proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurants sur la liste de Monsieur Roger COMBRES.

Ainsi, après ces élections, l'assemblée municipale est constituée, et Monsieur le Maire donne lecture du nouveau tableau du Conseil Municipal (après le Maire, les Adjoints et les Conseillers Municipaux) :

Monsieur Christian PEYRET Maire

Monsieur Roger COMBRES Premier Maire Adjoint

Madame Marie-Christine CARRERE-CAMPISTRON Deuxième Maire Adjoint

Monsieur Joseph BELTRI Troisième Maire Adjoint

Madame Maryse MARTINOT Quatrième Maire Adjoint

Monsieur Gilles GARET Conseiller Municipal

Madame Aline LABEYRIE Conseiller Municipal

Monsieur Jean-Claude DROUARD Conseiller Municipal

Monsieur Patrick FRANCH Conseiller Municipal

Madame Josiane LAPEYRE Conseiller Municipal

Monsieur Daniel LAFFORGUE Conseiller Municipal

Monsieur Hervé DAUGA Conseiller Municipal

Madame Edith LARRIEU Conseiller Municipal

Madame Marie-France SANTOS Conseiller Municipal

Madame Charlotte JACQUET Conseiller Municipal

Madame Magali MARQUE Conseiller Municipal

Monsieur Bernard HAMEL Conseiller Municipal

Madame Brigitte COURALET Conseiller Municipal

Monsieur Philippe BELLOTTO Conseiller Municipal

Discours :

1. **Monsieur Roger COMBRES**, au nom du groupe des adjoints élus, remercie les membres du Conseil Municipal de leur confiance. Il assure qu'ils seront au service de tous les Nogaroliens et Nogaroliennes. Il félicite le maire Christian PEYRET pour sa réélection méritée.
2. **Bernard HAMEL** indique que son équipe est prête à travailler en collaboration avec Monsieur le maire et ses élus.
3. **Christian PEYRET** (cf. discours d'installation joint au présent Procès Verbal)

Demande de Monsieur BELLOTO pour poser une question :

Monsieur le maire lui accorde.

Philippe BELLOTO souhaite connaître quelles sont les indemnités du maire et des adjoints.

Réponse de Monsieur le maire : il sera tenu informé à la prochaine Commission des Finances, lors du vote du Budget.

Signatures de tous les membres du Conseil Municipal sur le procès verbal.

DISCOURS D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/03/2014

MESDAMES et MESSIEURS, CHERS COLLEGUES,
JE TIENS A VOUS REMERCIER DE LA CONFIANCE QUE VOUS VENEZ DE ME TÉMOIGNER EN ME CONFIANT LA PLUS HAUTE FONCTION DE NOTRE COMMUNE.

JE REMERCIE ÉGALEMENT TOUS LES ÉLECTEURS QUI PAR LEUR SUFFRAGE M'ONT RENOUVELÉ LEUR CONFIANCE AVEC UN GROUPE RENOUVELÉ QUI SOUHAITE S'INVESTIR PLEINEMENT. JE CONTINUERAI COMME JE L'AI FAIT AVEC VOUS DANS MON PRÉCÉDENT MANDAT DE M'INVESTIR AU SERVICE DE TOUS LES NOGAROLIENS.

JE M'EFFORCERAI AUSSI D'ÊTRE ATTENTIF A TOUS. JE SUIS CONSCIENT DE L'AMPLEUR DE LA TACHE A ACCOMPLIR ET DE MES DEVOIRS AU SERVICE DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION. JE VOUDRAIS TOUT D'ABORD REMERCIER MES ADJOINTS ET MES COLLISTIERES QUI M'ONT FORTEMENT SOUTENU DANS LE MANDAT PRECEDENT ET QUI ONT SOUHAITÉ REPARTIR A MES COTÉS.

JE SOUHAITE QUE CETTE NOUVELLE ASSEMBLÉE PUISSE TRAVAILLER AVEC UN OBJECTIF COMMUN: LE DÉVELOPPEMENT DE NOGARO POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS.

POUR CE QUI EST DES PROJETS QUE JE VOUS SOUMETTRAI, ILS ÉMANENT DE MON PROGRAMME ÉLECTORAL ET, SAUF DIFFICULTÉS MAJEURES, IMPRIVISIBLES SOUVENT LIÉES AUX FINANCEMENT, IL FAUDRA S'Y CONFORMER. LES ENGAGEMENTS PRIS DEVANT LES ÉLECTEURS DOIVENT ÊTRE TENUS.

MA PROFESSION DE FOI FAISAIT ÉTAT DE 2 PROJETS IMPORTANTS POUR NOS CONCITOYENS :

1. DANS LES SEMAINES A VENIR, JE CONSULTERAI DES PERSONNES NOGAROLIENNES ATTACHÉES A LA VIE ASSOCIATIVE ET JE METTRAI EN PLACE, DES SEPTEMBRE, LE GROUPE PARTICIPATIF QUI SE RÉUNIRA 3 FOIS PAR

AN AFIN DE TRAVAILLER EN PARTENARIAT AVEC LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOGARO.

2. PUIS, LE TRANSFERT DE COMPÉTENCE SCOLAIRE ET PETITE ENFANCE DE LA COMMUNE VERS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE N'ENTRAINERA PAS DES AUGMENTATIONS DES IMPOTS LOCAUX. NOUS COMPENSERONS LA PROGRESSION DES TAUX INTERCOMMUNAUX PAR UNE BAISSÉ DES TAUX COMMUNAUX. ENSUITE, CES TAUX COMMUNAUX SERONT MAINTENUS SANS AUGMENTATION PENDANT LE MANDAT 2014-2020.

L'AVENIR DE NOS COMMUNES PASSE INÉVITABLEMENT PAR LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES, RAMPE DE LANCEMENT POUR L'AMÉNAGEMENT DE NOS TERRITOIRES.

ET COMME JE VIENS DE LE FAIRE PENDANT LE MANDAT PRÉCÉDENT, JE CONTINUERAI D'ŒUVRER AU SEIN DE LA CCBA, ET EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL ET LE CONSEIL RÉGIONAL, AFIN DE GARANTIR A NOTRE CITÉ LES APPUIS NÉCESSAIRES ET INDISPENSABLE AU SOUTIEN DES DOSSIERS QUI LEUR SERONT PRÉSENTÉS.

LES CHIFFRES QUE J'AI PU AFFICHER PENDANT LA CAMPAGNE (+ 5000 licenciés et adhérents dans nos associations et 1 300 emplois directs tous les jours sur Nogaro) TÉMOIGNENT DU TRAVAIL ACCOMPLI ET QUE NOUS CHERCHERONS A POURSUIVRE AVEC LE MEME ENTHOUSIASME POUR LE DEVELOPPEMENT DE NOGARO. TOUS CES CHIFFRES SONT VÉRIFIABLES ET INCONTESTABLES. MERCI A TOUS CES BÉNÉVOLES QUI ŒUVRENT QUOTIDIENNEMENT POUR LE DYNAMISME DE NOTRE CITÉ.

OUI, JE LE CONFIRME. IL VAUT MIEUX VIVRE A NOGARO ET CELA COUTE MOINS CHER. JE VOUS EN FERA LA DÉMONSTRATION PAR UNE COMMUNICATION DANS LES JOURS A VENIR SUR NOTRE SITE INTERNET.

JE VOUDRAIS RENDRE HOMMAGE NOTAMMENT AUX ÉLUS QUI N'ONT PAS SOUHAITÉ SE REPRÉSENTER : Laure PUJOL, Joëlle SAUNIER, Joëlle DUPLANTIER, Bernard MENACQ, Pierre CASAVIEILLE, Christian CLAYZAC et Jean-Pierre PUJOL. JE LES REMERCIE DE LEUR INVESTISSEMENT PENDANT PLUSIEURS MANDATS POUR CERTAINS, DE L'AIDE ET DU SOUTIEN QU'ILS M'ONT APPORTÉ TOUJOURS DANS UN BUT DE SERVIR NOGARO. JE TERMINERAI MES PROPOS EN VOUS REMERCIANT TOUS DE VOTRE CONFIANCE, LA TACHE QUI NOUS ATTEND EST EXHALTENTE, MAIS NOUS SERONS RÉALISTES : MAITRISER NOS DÉPENSES EST UNE ÉVIDENCE, MALGRÉ LA NÉCESSITÉ D'UN DÉVELOPPEMENT DE QUALITÉ POUR QUE NOGARO SOIT LE PHARE OUEST DU DÉPARTEMENT POUR REPRENDRE LES PROPOS CHERS A JEAN-PIERRE PUJOL. MERCI A TOUS !